

## Violations présumées des droits des détenus de la Salafiya Jihadia : Un ancien procureur du Roi mènera l'enquête

Publié par M'Hamed Hamrouch le 12-10-2007

Numéro de parution 1519



Le ministère de la Justice a ordonné l'ouverture d'une enquête sur de prétendues violations des droits des détenus islamistes en grève de la faim depuis le 25 septembre.

Les représentants des familles des membres de la Salafiya Jihadia ont exprimé leur soulagement, après avoir obtenu l'engagement du ministère de la Justice d'ouvrir une enquête pour déterminer les circonstances qui ont été derrière la grève de la faim déclenchée le 25 septembre à la prison de Salé. «Nous avons eu un débat fructueux avec des responsables du ministère de la Justice, qui nous ont promis d'ouvrir une enquête sur les violations des droits des détenus par l'administration de la prison de Salé», a affirmé à ALM Abderrahim Mouhtad, président de l'Association "Annasir" qui est chargée de la défense des détenus de la Salafiya Jihadia. Un juge exceptionnel, qui fut un ancien procureur général à Kénitra, a été désigné par le ministère de tutelle pour mener l'enquête sur les "dépassements" qui auraient été perpétrés par l'administration pénitentiaire de Salé, à l'origine de la grève de la faim menée, depuis fin septembre, par un total de 200 détenus islamistes. Une quarantaine de personnes ont manifesté, mercredi dernier, devant le siège du ministère de la Justice, à Rabat, parallèlement à la réunion qui s'est déroulée entre des représentants du ministère de tutelle et des proches des grévistes. Le détonateur de cette grève a été le transfert d'un total de 50 détenus, - dont d'anciens locataires de Guantanamo, à Cuba -, de Salé vers les prisons de Rommani, Souk Larbaâ et Khémisset, entre autres. «Les geôliers ont entrepris les transferts sans avoir avisé les détenus, ni leurs familles», a déploré le proche du détenu salafiste, Réda Benothmane. Chama Qassoubi, mère de deux fils détenus, affirme ne pas savoir à quel saint se vouer. «Comment dois-je faire? L'un d'eux est détenu à Kénitra et l'autre, on l'a transféré à la prison d'Aïn Borja, à Casablanca», a-t-elle protesté. Même son de cloche relevé chez le père de Mohamed Mazouz, ancien détenu de Guantanamo, qui a affirmé ne pas connaître la "destination" de son fils. Pour ceux qui sont restés à la prison centrale, leur sort ne serait pas enviable non plus, à en croire leurs proches. «L'administration a réparti les détenus restants en deux clans, celui des colombes et celui des faucons, ce qui risque de cultiver chez les uns et les autres un grave sentiment de discrimination», prévient M. Mouhtad. Autre doléance exprimée par les grévistes, elle touche à ce qu'ils appellent "les contrôles abusifs", voire "humiliants", auxquels ils devraient être soumis de la part des responsables de la prison de Salé. «Nous ne sommes pas contre le contrôle, mais contre le non respect de la dignité de la personne humaine», déclarent les grévistes, cités par le président de l'association "Annasir", M.Mouhtad. Les grévistes avaient fait état de "mauvais traitements" à l'encontre du Saint-Coran, sans avoir apporté toutefois la preuve de ce qu'ils ont appelé une "profanation". Cette supputation a été écartée par l'association en charge de la défense des salafistes. «Il n'y a pas au Maroc un seul citoyen pour oser toucher aux valeurs sacrées», a affirmé un membre de l'association. Mais passons, un autre sujet de préoccupation est évoqué par les grévistes. Ces derniers se plaignent de «l'enlisement de leurs procès» et revendiquent «l'accélération» de la procédure de leur jugement. Des doléances que le ministère de la Justice a promis d'examiner, à la faveur du dénouement de la crise.

Cet article provient du Quotidien Aujourd'hui Le Maroc: <http://www.aujourd'hui.ma>

URL de cet article: <http://www.aujourd'hui.ma/couverture-details57249.html>